

# Dimanche 6 Novembre 2011 10h00

## Le Tiers de Marathon

### C'est à Lavérune

#### REGLEMENT

##### Article 1 : Organisation

Le Tiers de Marathon, c'est à Lavérune, 13ème édition, est organisé le dimanche 6 novembre 2011 par l'association le Tiers de Marathon, 9 bis rue de la croix, 34 880 LAVERUNE, en partenariat avec le Jogging Lavérune

##### Article 2: Nature de l'épreuve

Le Tiers de Marathon, c'est à Lavérune, est une course pédestre individuelle de très exactement 14,065 km. Le parcours est composé de routes et de chemins ruraux, et se déroule sur les territoires des communes de Lavérune, Pignan et Saussan. La nature particulière de certains passages de la course rend impossible la participation de la catégorie handisport en fauteuil roulant.

Le départ de la course est à 10h00 dans le parc du château

Deux ravitaillements en course (km 5 et 10) et un ravitaillement à l'arrivée.

##### Article 3 : Conditions d'inscription

Se reporter au bulletin d'inscription pour le détail des documents à fournir. Seules les inscriptions reçues par courrier ou lors des permanences seront acceptées. **Pas d'inscription par téléphone.**

Le bulletin d'inscription peut être téléchargé sur le site internet : <http://jogginglaverune.com>

Le coût de l'inscription est détaillé dans le tableau ci-dessous :

<b>Coureur Individuel</b>	<b>8 € à l'avance, 10 € le jour de la course</b>
<b>Couple</b>	<b>14 € à l'avance, 20 € le jour de la course</b>
<b>Famille (à partir de 2)</b>	<b>7 € par personne à l'avance, 10 € le jour de la course</b>
<b>Adhérents d'un club</b>	<b>7 € par personne (mini 6 personnes avec envoi groupé)</b>

Le paiement est à joindre lors de l'inscription.

Les permanences pour l'enregistrement des inscriptions se feront:

- dans le hall de la mairie de Lavérune : du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre 2011 de 18h00 à 19h00

- à la salle polyvalente du château de Lavérune : le samedi 5 novembre 2011 de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

- par courrier posté avant le mercredi 2 novembre 2011

##### Article 4 : Chronométrage / Dossards

Le chronométrage sera fait par la société ATS Sports, qui fournit des puces électroniques individuelles, qui seront remises aux concurrents lors de leur retrait des dossards. Les dossards et les puces électroniques seront remis aux concurrents lors des inscriptions aux permanences ci-dessus ou le jour de la course, à **partir de 8h00**. Les organisateurs vous offrent gracieusement le café à proximité des retraits des dossards, dans la salle polyvalente du château.

##### Article 5 : Classements et Récompenses

Les concurrents seront répartis en catégories cadet, junior, espoirs, séniors, vétérans 1, 2, 3, et 4 – Hommes et Femmes. Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés. Les récompenses ne seront pas cumulables. Chaque concurrent recevra un cadeau à l'arrivée de la course, après avoir remis son dossard et sa puce électronique. Une puce électronique non remise à l'arrivée sera facturée 15 euros au concurrent responsable.

##### Article 6 : Sécurité / Divers

La circulation ne sera pas interdite sur une partie du parcours mais contrôlée. Aucun véhicule à moteur ne pourra accompagner les coureurs sur le parcours. L'assistance médicale est assurée sur le parcours par des médecins et des ambulances. Une assurance responsabilité civile est souscrite pour tous les concurrents par les organisateurs. L'organisation décline toute responsabilité pour tout accident physiologique qui pourrait survenir au cours de l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur assurance, pour tous les autres participants, il leur incombe de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la course.

Les concurrents doivent se conformer aux règles du code de la route.

##### Article 7 : Cas d'urgence

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'interpréter le présent règlement. Tous cas non prévus seront tranchés par la direction de course (bureau de l'association), qui peut se réserver le droit d'annuler la course, et de s'engager aux remboursements et à l'annulation des chèques.

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

L'inscription à notre épreuve et la délivrance du dossard sont subordonnés à la présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an pour les non licenciés. Les licenciés doivent présenter leur licence de l'année en cours munie de leur visa médical. Course ouverte à la catégorie cadet ayant 16 ans le jour de la course.

Remplir le bulletin en lettres majuscules, l'accompagner obligatoirement du règlement par chèque, libellé à l'ordre de « Le Tiers de Marathon », **joindre le certificat médical**, et envoyer le dossier à:

**Le Tiers de Marathon**  
**9 bis Rue de la Croix**  
**34 880 LAVERUNE**

<b>Coureur Individuel</b>	<b>8 € à l'avance, 10 € le jour de la course</b>
<b>Couple</b>	<b>14 € à l'avance, 20 € le jour de la course</b>
<b>Famille (à partir de 2)</b>	<b>7 € par personne à l'avance, 10 € le jour de la course</b>
<b>Adhérents d'un club</b>	<b>7 € par personne (mini 6 personnes avec envoi groupé)</b>

Réservé à l'organisation

**Dossard**

**N°** .....

**Paiement chèque :** €

**Paiement espèces :** €

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe :  M  F

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... E-mail : .....

Club : ..... N° Licence : .....

Concurrents handisports :  mal voyant  handicapé debout

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course. Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent bulletin d'inscription.

Fait à : ..... Le : .....

Signature :

**Les inscriptions par téléphone ne seront pas prises en compte**

**Remise de lots à chaque participants après restitution de la puce**

**Autorisation parentale pour les mineurs (ayant 16 ans le jour de la course) :**

Je soussigné ....., père-mère, autorise mon fils, ma fille ..... à participer à la course pédestre « le Tiers de Marathon c'est à Lavérune », et dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'incidents ou d'accidents.

Fait à ....., le .....

Signature :

**Les sanitaires et douches hommes et femmes seront à disposition des participants au complexe sportif voisin. Le parking est à proximité de la zone de départ et d'arrivée.**

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site du club Jogging Lavérune : <http://jogginglaverune.com>

PARTENAIRES et SPONSORS



**SPAR**

SPAR PIGNAN



ST JEAN DE VEDAS - 04 99 64 34 31



**YVES BONNEFOND**  
Artisan Electricien  
DEPANNAGE - CLIMATISATION - INTERPHONE  
353, rue de Mourèze - 34070 MONTPELLIER  
Tél.: 04 67 40 06 23 - Fax : 04 99 77 04 26

**Esprit d'Intérieur**  
21 rue de la Croix 34880 LAVERUNE  
06 99 33 21 23  
Conception et réalisation  
d'une ambiance personnalisée  
Cuisine  
Bains  
Décoration



SPECIALITES MARINADE D'ANCHOIS  
VENDARGUES - 04 67 70 17 50

DOMAINE  
GUIZARD



Propriété Familiale depuis 1580  
12 bvd de la mairie  
34880 LAVERUNE



LAVERUNE - 04 67 27 61 10

Ne pas jeter sur la voie publique

# Dimanche 6 Novembre 2011 Le Tiers de Marathon

## C'est à Laverune

13ème édition

14,065 km



Le Tiers de Marathon,  
c'est à Laverune

Le Dimanche 6 Novembre 2011

Départ 10h00 dans le parc du château

<http://jogginglaverune.com>

*Le CentiMarathon, c'est 4 courses enfants,  
dans le parc du château,  
renseignements sur le site internet - départ 9h00*

### Reconnaissance du Parcours

Avec les adhérents du Jogging Laverune, rendez-vous le  
dimanche 23 octobre 2011 à 10h00 dans le parc du château

Un apéritif sera offert à la fin de la reconnaissance  
Possibilité de retirer les dossards et les puces à cet entraînement

Organisé par l'association  
Le Tiers de Marathon  
avec le soutien de  
**JOGGING  
LAVERUNE**

Animation : Vincent DIAZ

